Marseille : dix mois de prison ferme pour Hamza B. et Noureddine M., en situation irrégulière et déjà condamnés, pour avoir cambriolé le logement d'une nonagénaire absente. Révocation de deux sursis et ITF pour l'un d'eux

27/04/2026 à 8h10



Hamza B. et Noureddine M., tous deux en situation irrégulière, avaient profité de l'absence d'une nonagénaire, placée en maison de rééducation, pour s'introduire chez elle. Grâce à un voisin vigilant, ils ont été surpris en flagrant délit par la police.

Face au tribunal, ce sont parfois des détails qui font le plus mal. Dans le procès de Hamza B. et Noureddine M., l'un d'entre eux a manifestement focalisé l'attention de la présidente Emmanuelle Blain. Surpris par la police en train de retourner

l’appartement d’une dame de 91 ans en maison de rééducation, ils ne se sont pas contentés de chercher des objets à voler. Ils ont jeté à la poubelle ce qui ne les intéressait pas, y compris le courrier de la nonagénaire. “Pour qui vous prenez vous pour jeter les affaires des gens ? !”, les a apostrophés la magistrate. […]

Leur avocate commune, Sophia Bouzahar, n’a pas baissé les bras devant ce tableau peu reluisant. “Ce sont des hommes qui essaient de travailler, de subvenir à leurs besoins comme ils le peuvent […], des gens qui sont dans une situation d’extrême précarité”, a-t-elle fait remarquer, espérant gagner la clémence des juges. […]

Le tribunal les a finalement condamnés chacun à une peine de dix mois de prison ferme, additionnée pour Hamza M. de la révocation de deux précédents sursis pour une durée de six mois et d’une interdiction du territoire français, suivant ainsi les réquisitions. Ils devront également verser 3 000 euros à la nonagénaire en réparation de son préjudice moral.